



École Sacré-Cœur Iberville

**ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
2025-2026**

- Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'établissement d'enseignement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (LIP, art. 83.1);
- Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'établissement d'enseignement et au protecteur régional de l'élève (LIP, art. 83.1).

1. ANALYSE DE LA SITUATION (PORTRAIT)

<p>Priorités en lien avec le portrait et l'analyse de la situation Voir guide page 13</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Former et informer les élèves, les parents et le personnel à reconnaître, à dénoncer et à identifier les situations de violence et d'intimidation; - Outiller tous les élèves dans la gestion de conflits en utilisant une démarche de résolution de conflit. 	<p>Évaluation : À poursuivre</p>
--	--	--------------------------------------

Violence à caractère sexuel

<p>Priorités en lien avec le portrait et l'analyse de la situation en ce qui a trait à la violence à caractère sexuel, s'il y a lieu Voir guide page 14</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Former et informer les élèves, les parents et le personnel à reconnaître et à identifier les situations de VACS. 	<p>Évaluation :</p> <p>À modifier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'information concernant les violences à caractère sexuel auprès de parents; - Diffusion du nouveau feuillet explicatif du plan de lutte. <p>À poursuivre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offre de formation pour les enseignants - Présentation des outils de la Fondation Marie-Vincent
--	--	---

<p>Priorités en lien avec le portrait et l'analyse de la situation en ce qui a trait à l'intimidation ou à la violence basée sur les motifs mentionnés ci-dessus, s'il y a lieu</p> <p>Voir guide page 14</p>	<p>- Diminution du nombre de cas d'intimidation ou de violence basée sur les motifs visés comparativement à l'an dernier.</p>	<p>Évaluation : À poursuivre Nous nous questionnons sur les mesures à prendre versus les besoins réels.</p> <p>*à noter cette section sera jointe à la section générale de la violence et de l'intimidation</p>
--	---	--

2. MESURES DE PRÉVENTION

Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique (LIP, art. 75.1, al. 3, par. 2°)

<p>Mesures de prévention visant à prévenir et à contrer toute forme d'intimidation ou de violence à l'école</p> <p>Voir guide page 15</p>	<p>Auprès des adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation obligatoire sur la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel ; • Révision du code de vie de l'école avec le comité code de vie ainsi qu'avec l'équipe-école; • Réflexion sur les modalités d'enseignement des comportements attendus; • Mobilisation du personnel dans la façon d'intervenir et de colliger l'information concernant les manquements mineurs (utilisation de l'agenda p.14 à 17) et les manquements majeurs (utilisation du SOI et des billets roses de communication); • Précision du langage commun en lien avec les paliers d'intervention (méthode RAI); • Élaboration de défis mobilisant tous les intervenants de l'école dans l'utilisation du renforcement positif comme système école. • Formation avec la Fondation Marie-Vincent pour certains membres du personnel concernant les comportements sexualisés. <p>Auprès des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation d'activités d'apprentissage en lien avec les comportements attendus à l'école; 	<p>Appréciation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation obligatoire sur la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel • Formation obligatoire – C'est difficile d'évaluer la participation de tout le personnel • Obliger les nouveaux intervenants à faire la formation en ligne • Révision du code de vie de l'école avec le comité code de vie ainsi qu'avec l'équipe-école; Atteint • Modification du code de vie à venir pour l'année 2026-2027 • Réflexion sur les modalités d'enseignement des comportements attendus; • La réflexion est à poursuivre. • Nous pensons que la gestion des ateliers représente une lourde tâche pour les enseignants. Il faut réfléchir à le présenter différemment. • Mobilisation du personnel dans la façon d'intervenir et de colliger l'information concernant les manquements mineurs (utilisation de l'agenda p.14 à 17) et les manquements majeurs (utilisation du SOI et des billets roses de communication);
---	---	--

- La présence et la surveillance active d'un ou de plusieurs adultes dans toutes les zones extérieures de l'établissement d'enseignement lors de toutes les récréations ou pauses;
- La présence et la surveillance active dans les corridors pour assurer une entrée paisible qui favorise l'apprentissage;
 - Des activités permettant d'apprendre de façon détaillée les comportements attendus par la modélisation de ceux-ci;
 - Des activités de sensibilisation à l'utilisation responsable des médias sociaux et des technologies;
 - La réalisation d'activités rassembleuses renforçant le sentiment d'appartenance et le climat de bien-être;
 - L'implication de tous dans les mesures de prévention : service de garde, transport scolaire, activités extrascolaires, etc.
 - Élaboration de défis mobilisant tous les intervenants de l'école dans l'utilisation du renforcement positif comme système école en lien avec la thématique de l'année.

- **À poursuivre (à modifier)**
- **Suggestion – formation sur Athena**
- Précision du langage commun en lien avec les paliers d'intervention (méthode RAI);
- **À poursuivre**
- Élaboration de défis mobilisant tous les intervenants de l'école dans l'utilisation du renforcement positif comme système école.
- **À poursuivre**
- **Il faut garder la motivation tout au long du défi.**
- Formation avec la Fondation Marie-Vincent pour certains membres du personnel concernant les comportements sexualisés.
- **À poursuivre (au besoin)**

Auprès des élèves :

- Activité annuelle obligatoire sur le civisme;
 - À modifier**
- La réalisation d'activités d'apprentissage en lien avec les comportements attendus à l'école;
- **La réflexion est à poursuivre.**
- **Nous pensons que la gestion des ateliers représente une lourde tâche pour les enseignants. Il faut réfléchir à le présenter différemment. (Nouveauté ateliers pour les élèves 2026-2027)**
- La présence et la surveillance active d'un ou de plusieurs adultes dans toutes les zones extérieures de l'établissement d'enseignement lors de toutes les récréations ou pauses;
 - **Atteint et à poursuivre**
- La présence et la surveillance active dans les corridors pour assurer une entrée paisible qui favorise l'apprentissage;
 - **Atteint et à poursuivre**
- Des activités de sensibilisation à l'utilisation responsable des médias sociaux et des technologies;
 - **Atteint et à poursuivre**
- La réalisation d'activités rassembleuses renforçant le sentiment d'appartenance et le climat de bien-être;
 - **Atteint et à poursuivre** *Les élèves semblent apprécier les activités proposées. C'est intéressant de mélanger les groupes d'âge.
- L'implication de tous dans les mesures de

		prévention : service de garde, transport scolaire, activités extrascolaires, etc. -? À revoir
--	--	--

Violence à caractère sexuel

Mesures de prévention mises en place en lien avec la violence à caractère sexuel Voir guide page 16	- Enseignement des contenus d'éducation à la sexualité (CCQ)	Appréciation : <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce qu'il y a d'autres mesures à ajouter? - Réfléchir sur l'offre de services pour les petits - 1^{er} cycle et maternelles <p style="color: red; margin-top: 10px;">À ajouter au plan de lutte</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter ateliers avec les policiers (Cyberintimidation) - Ateliers avec Justice alternative - Ateliers avec la maison HINA
---	--	---

Intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

Mesures de prévention mises en place en lien avec l'intimidation ou la violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale Voir guide page 17	- Implication d'un conseiller ou d'organismes du territoire spécialisés en climat interculturel.	Appréciation : À poursuivre <ul style="list-style-type: none"> - Nous nous questionnons sur les mesures à prendre versus les besoins réels.
--	--	---

Autre information concernant les mesures de promotion et de prévention actualisées visant à prévenir la violence et l'intimidation dans l'établissement d'enseignement Voir guide page 17	Le soutien aux comportements positifs est mis en place dans l'école pour renforcer le respect du code vie que l'on retrouve dans l'agenda. Les règles du code de vie sont présentées sous forme de défis à relever en vue de l'obtention d'activités privilégiées. Les règles sont les suivantes: Je circule de façon appropriée, Je respecte les autres par mes gestes et mes paroles, Je m'engage dans ma réussite et je me respecte. Nom	Appréciation : <ul style="list-style-type: none"> - Les défis sont appréciés des élèves et instaure un esprit de collaboration entre les élèves. - La participation du personnel est importante pour l'adhésion des élèves au divers défis proposés.
---	---	---

du projet : Défi Survivor.

3. COLLABORATION AVEC LES PARENTS

Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique (LIP, art. 75.1, al. 3, par. 2°)

<p>Mesures prévues pour impliquer les parents et favoriser leur collaboration (de manière générale) Voir guide page 18</p>	<p>Lors de situations d'intimidation ou de violence :</p> <ul style="list-style-type: none">- Impliquer les parents dans la recherche de solutions. S'assurer qu'ils sont impliqués dans la démarche, surtout lorsque l'instigateur des violences est un récidiviste;-• Accompagner les parents et les diriger vers des ressources et outils au besoin;• Accompagner les parents dans tout le processus, leur offrir du soutien et les diriger au besoin vers des organismes pouvant répondre à leurs besoins;• Rappeler aux parents et aux partenaires de la communauté les rôles et responsabilités de l'école. Clarifier les attentes de l'école envers les parents et les autres acteurs impliqués et s'assurer qu'elles sont bien comprises.	<p>Appréciation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Impliquer les parents dans la recherche de solutions. S'assurer qu'ils sont impliqués dans la démarche, surtout lorsque l'instigateur des violences est un récidiviste;- À poursuivre- *Modifier : Le parent est informé de la situation et il collabore avec l'équipe-école.• Accompagner les parents et les diriger vers des ressources et outils au besoin;- À poursuivre• Accompagner les parents dans tout le processus, leur offrir du soutien et les diriger au besoin vers des organismes pouvant répondre à leurs besoins;- À poursuivre• Rappeler aux parents et aux partenaires de la communauté les rôles et responsabilités de l'école. Clarifier les attentes de l'école envers les parents et les autres acteurs impliqués et s'assurer qu'elles sont bien comprises.À poursuivre <p>Exemple de stratégie de diffusion</p> <ul style="list-style-type: none">• Courriel;• Site Web de l'école : https://www.cssdhr.gouv.qc.ca/ecole/sacre-coeur-secteur-iberville/#0-notre-ecole <p>Atteint – à poursuivre</p> <ul style="list-style-type: none">• Facebook école Sacré-Cœur Iberville;• Par le biais de l'Info-Parents. À poursuivre
---	--	---

--	--	--

Violence à caractère sexuel

Mesures prévues pour impliquer les parents et favoriser leur collaboration Voir guide page 19	Lorsqu'il y a motif à un signalement à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ), il est important de collaborer avec leurs intervenants pour convenir des modalités pour aviser les parents (qui, quand, comment).	Appréciation : À poursuivre
---	--	--

Intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

Mesures prévues pour impliquer les parents et favoriser leur collaboration Voir guide page 20	Assurer des communications bidirectionnelles avec les familles allophones.	Appréciation : À poursuivre <ul style="list-style-type: none"> à noter cette section sera jointe à la section générale de la violence et de l'intimidation
---	--	--

4. MODALITÉS POUR EFFECTUER UN SIGNALEMENT OU POUR FORMULER UNE PLAINTÉ

Appréciation et commentaires :
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de la boîte aux lettres dans l'école : Une sur l'étage des grands (locaux orthopédagogues 2^e étage); <p>À modifier</p> <ul style="list-style-type: none"> L'utilisation des boîtes aux lettres n'est pas optimale. C'est un moyen parmi les autres moyens de diffusion. (ex : agenda, communication aux parents Info Parents) Il pourrait y avoir une présentation de la part du service TES en début d'année, comme nous l'avions fait par le passé. En allant directement voir un intervenant sur la cour ou encore, un Tes. <p>À poursuivre</p> <p>*Réfléchir à une modalité numérique... Forms – rédiger un Forms à envoyer aux élèves</p>

5. CONFIDENTIALITÉ

Appréciation et commentaires :

- Limiter à l'essentiel la circulation des renseignements verbaux ou écrits.
- Partager seulement les renseignements nécessaires qui ne causeront pas préjudice à l'élève, et dont l'usage doit être justifié afin d'assurer son bien-être, sa sécurité et son droit au respect à la vie privée.
- Rappeler la politique de confidentialité concernant la transmission d'informations ;
- Peu importe le lieu où les personnes impliquées sont rencontrées, s'assurer du respect de la confidentialité ;
- Consigner les fiches de signalement et notes d'interventions dans des endroits sécurisés et restreints ;
- Informer les élèves que la confidentialité est une priorité et qu'elle sera respectée sauf si la loi l'exige ou que certaines informations doivent être transmises à des membres du personnel pour assurer la sécurité des élèves ;
- Assurer la confidentialité de tout signalement ou plainte, notamment la protection de l'identité des témoins dénonciateurs et la discrétion autour des rencontres des élèves concernés ;

À poursuivre

6. ACTIONS À ENTREPRENDRE À LA SUITE D'UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE

Appréciation et commentaires :

- Réfléchir sur la méthode MIC – Méthode d'intérêt commun (M. Bissonnette)

À réfléchir : [MIC](#)

7. MESURES DE SOUTIEN OU D'ENCADREMENT

Appréciation et commentaires :

La structure mis en place à l'école répond à nos élèves.

À poursuivre

8. SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Appréciation et commentaires :

Notre cadre de référence disciplinaire est clair et adapté pour les besoins de notre école. Il nous permet d'appliquer des sanctions justes et adaptés à la situation et au besoin des élèves.

À poursuivre

9. SUIVI DES SIGNALEMENTS ET DES PLAINTES

Appréciation et commentaires :

Les suivis sont faits avec rigueur.

À poursuivre

10. AUTRES ACTIONS SPÉCIFIQUES AUX VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Appréciation et commentaires :

La démarche a été présentée à l'ensemble du personnel. L'utilisation des outils de la fondation Marie Vincent nous ont bien guidés cette année.

À poursuivre

Date de réalisation de l'évaluation : Le lundi 27 avril 2026